

## LA BULGARIE :

- POPULATION : 7 928 000 hab.
  - SUPERFICIE : 110 910 km<sup>2</sup>
  - MONNAIE : Bulgarian lev (1 € = 0,99593 BGN)
  - DIVISIONS ADMINISTRATIVES : 28 districts
  - CAPITALE / VILLES PRINCIPALES : SOFIA (1 115 000 hab.), Plovdiv, Varna, Bourgas, Rouse
  - LANGUES PARLÉES : Bulgare (Anglais, Français , Allemand pour les affaires)
  - RÉGIME POLITIQUE : République parlementaire
  - TAUX DE CHÔMAGE : 19,4% (en 2001)
  - PIB/HAB. : 29 (base UE des 15 = 100)
- SECTEURS ÉCONOMIQUES MAJEURS : Services, textile, pétrochimie, industrie chimique, ingénierie mécanique et électrique, métallurgie.

PAYS CANDIDAT  
En cours d'intégration  
de règles  
communautaires

## Reprise de l'acquis communautaire

### PRINCIPE

La Bulgarie doit se conformer et adopter l'ensemble de la législation communautaire en vue de son adhésion au sein de l'Union européenne prévue pour 2007, notamment dans les domaines suivants :

- Libre circulation des marchandises (marchés publics, marquage CE, normes)
- Libre circulation des personnes (qualifications professionnelles, droit de vote)
- Libre prestation de services (loi sur les étrangers, assurances et valeurs mobilières, fonds de pension)
- Libre circulation des capitaux (mouvements de capitaux, systèmes de paiement, blanchiment de capitaux)
- Droit des sociétés (acquisitions, fusions, scissions, droit de propriété intellectuelle)
- Concurrence (aides d'État)
- Fiscalité (transactions intracommunautaires)
- Politique de transport (transport par route, rail, aérien et sécurité maritime)
- Énergie (restructuration du secteur)
- Environnement (gestion des déchets, protection de la nature, pollution industrielle et gestion des risques)
- Union douanière (alignement des procédures douanières communautaires).

## Fiscalité

### FISCALITÉ DIRECTE :

- Impôt sur les Sociétés : 15 à 20 %
- Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques : de 0 à 29 % en fonction des revenus
- Impôt sur les plus values à long terme : 15 %

### FISCALITÉ INDIRECTE :

- Taux normal de TVA : 20 %
- 0 % pour les produits exportés
- Taxe sur les dépenses sociales : 20 %.

## Pratique des affaires

- Privilégier le contact direct.
- Importance de la prise de rendez-vous le matin ou entre 14 h et 15 h.
- Eviter les rendez-vous le vendredi après-midi en été.
- Ponctualité (voir même être en avance).
- Respect des titres.
- Habillement classique.
- Présenter les brochures et son projet de façon préparée.
- Repas d'affaires appréciés.
- Relations d'affaires à mener avec professionnalisme (ne pas improviser).
- Les bulgares n'aiment pas la pression.

## Contacts utiles

Mission Economique  
Ambassade de Bulgarie  
1 avenue Rapp  
F-75007 PARIS  
Tél : 01 45 55 78 97

Euro Info Centre Sofia  
42 Parchevich Str.  
BG-1000 SOFIA  
Tél/Fax : (359 2) 988 50 67  
E-mail : eic@bccci.bg  
Website : www.eic.bccci.bg

Chambre de Commerce et  
d'Industrie Bulgare  
42 Parchevich Str.  
BG-1058 SOFIA  
Tél : (359 2) 987 26 316  
Fax : (359 2) 987 32 09  
E-mail : bccci@bccci.bg  
Website : www.bccci.bg